



PREFET DE L'ARDECHE

Privas, le 22 août 2014

## **LE PREFET DE L'ARDECHE COMMUNIQUE**

**Elections municipales et communautaires de CHOMERAC les 14 et 21 septembre 2014**

**Dépôt de candidatures du lundi 25 au jeudi 28 août 2014**

Suite à l'annulation par le tribunal administratif de Lyon, des opérations électorales de CHOMERAC qui se sont déroulées le 23 mars dernier, les électeurs sont convoqués les **14 et 21 septembre 2014** pour réélire l'ensemble du conseil municipal et les conseillers qui représenteront la commune au conseil de la CAPCA.

Les candidatures sont à déposer à la Préfecture de l'Ardèche à Privas :

- du lundi 25 août 2014 au mercredi 27 août 2014 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30,
- le jeudi 28 août 2014 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h.

En cas de second tour, les candidatures seront reçues le lundi 15 septembre 2014 de 13h30 à 16h30, le mardi 16 septembre 2014 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h.